

RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

La campagne de pré-inscription en mairie a lieu du

11 janvier au 12 février 2021.

Les dossiers transmis durant cette période seront traités prioritairement.

Réponse au plus tard fin mars pour les demandes déposées durant la campagne de pré-inscription.

Pièces à fournir

Photocopies à joindre à la demande :

- Formulaire de pré-inscription (pdf) à télécharger
- Pièce d'identité du responsable légal
- Livret de famille ou copie de l'acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : assurance habitation ou facture téléphone fixe uniquement, opérateur internet, électricité, gaz, eau ou quittance de loyer établie par un organisme officiel.

Pièces supplémentaires à fournir pour les familles hébergées :

- Copie de la pièce d'identité de l'hébergeant et attestation d'hébergement signée de l'hébergeant
- Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois (voir exemples ci-dessus)
- Justificatif sur lequel apparaît le nom de l'hébergé et l'adresse de l'hébergeant : assurance habitation, notification CAF, Pôle emploi, sécurité sociale ...

Tout dossier incomplet sera refusé.

Comment transmettre le dossier pré-inscription ?

Dans le cadre de la crise sanitaire, nous vous remercions de privilégier les contacts par mail : myriseba@mairie-castelginest.fr.

Pour tout renseignement, contactez le service scolaire au 05 61 37 48 30

À savoir : Aucune admission ne sera faite par l'école sans demande d'inscription préalable réalisée à la mairie.